

# CONDITIONS GENERALES DE VENTES

## RANDONNÉE À LA JOURNÉE OU DEMI-JOURNÉE

### 1/ ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Notre métier est la pleine nature, toutes nos activités se réalisent en extérieur et sont tributaires des conditions météorologiques. N'hésitez pas à nous contacter afin de vérifier la faisabilité des activités.

### 2/ NOMBRE MINIMUM DE PARTICIPANTS

L'exécution de certaines prestations est soumise à la réunion d'un nombre minimum de participants.

L'information est précisée pour chaque randonnée. Si le nombre d'inscrits minimum n'est pas atteint 48 :00 avant, nous vous proposons soit un report sur une autre date soit un remboursement intégral (sauf les frais bancaires).

### 3/ PRIX

Les prix indiqués sur notre site internet ont été établis sur les informations connues au 01/12/2022. Nos prix s'entendent toutes taxes comprises par personne.

Nos prix sont calculés de manière forfaitaires incluant un ensemble de prestations décrites dans le programme :

En randonnée pédestre et raquettes à neige,

les prix comprennent :

- l'encadrement par un guide diplômé selon la législation en vigueur
- l'assurance de RC Professionnelle
- les raquettes à neige
- mets et boissons (quantité précisée à chaque fois) pour les apéros coucher de soleil et les raquettes gourmandes

Les prix ne comprennent pas :

- le transport et les transferts
- toutes les dépenses d'ordre personnels
- l'équipement non techniques personnel (chaussure, habits, etc)
- les assurances annulations, responsabilité civile, assurance individuelle accident.

### 4/ MINEURS

Les formalités administratives s'adressent à toute personne pratiquant les activités :

Pour les mineurs :

- Jusqu'à 16 ans, présence obligatoire d'un adulte responsable pratiquant l'activité
- De 16 à 17 ans : autorisation parentale obligatoire

### 5/ ASSURANCES RCP

Les prestations Trail Aventures sont obligatoirement couvertes par une assurance Responsabilité Civile Professionnelles qui couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux participants par suite de carence ou de défaillance de nos services. Les participants sont invités à consulter leur assureur pour toutes couvertures complémentaires dont ils souhaiteraient bénéficier.

## **6/ RESTRICTIONS**

Compte tenu des difficultés inhérentes à certaines prestations et de l'autonomie physique et psychique qu'elles impliquent, Trail Aventures se réservent la possibilité de refuser toute inscription, voire toute participation qui leur paraîtrait non adaptée avec les contingences de telles prestations.

Le participant devra produire un certificat médical d'aptitude en ce sens, la garantie de la compagnie d'assurance n'étant pas acquise s'il s'avérait que l'état physique ou moral de cette personne ne lui permettait pas de pratiquer l'activité.

## **7/ INSCRIPTION**

Les inscriptions peuvent se faire :

- soit en ligne via notre site internet sécurisé [www.trail-aventures.com](http://www.trail-aventures.com)
- soit par téléphone au 0682209442

Toutes réservations fera l'objet d'un cautionnement de 100% du montant de la commande.

En cas d'annulation tardive de votre part, le montant sera prélevé sans préavis.

Les annulations d'activités par Trail Aventures n'entraînent aucun frais.

Seul Trail Aventure est amené à annuler ou non une activité (nombre de participants insuffisant, météo défavorable).

En cas d'annulation par Trail Aventures, vous avez le choix entre un report sur une autre date ou un remboursement (sauf les frais bancaires).